



Public visé

- Tout public.
- Domaines de spécialités : carrières du secteur sanitaire et social, de la sécurité ; métiers de la formation ; personnes en situation de handicap ou en risque d'inaptitude médicale à leur poste de travail.

Objectifs

- Faire le point sur ses expériences professionnelles et extra-professionnelles.
- Identifier ses compétences personnelles et professionnelles, ses aptitudes et ses motivations.
- Déceler ses potentialités exploitables.
- Recueillir et mettre en forme les éléments permettant d'élaborer un projet professionnel ou personnel.
- Gérer au mieux ses ressources personnelles.
- Organiser ses priorités professionnelles.
- Utiliser ses atouts comme un instrument de négociation pour un emploi, une formation ou une évolution de carrière.
- Définir son projet professionnel, interne ou externe à l'entreprise pour un salarié, et, le cas échéant, un projet de formation ou de Validation des Acquis de l'Expérience.

Durée

- 24 heures maximum, hors contact préliminaire et entretien(s) de suivi à 6 mois dont 14 heures à 16 heures en face à face avec le Consultant fixées au départ sur une période de 10 à 13 semaines.
- Un suivi à 6 mois est réalisé après la fin du Bilan : un entretien téléphonique ou physique est systématiquement proposé.

Modalités et délai d'accès

- Entrées permanentes sur l'année civile.
- Contact téléphonique pour fixer un premier rendez-vous gratuit et sans engagement avec le Consultant en charge du Bilan.

Tarif

- Financement entreprise : 2000€
- Financement particulier ou CPF(*) : 1600€ - Notre organisme n'est pas assujéti à la TVA

(*) Sous réserve de décision du bénéficiaire et de conditions d'éligibilité.

Méthodes pédagogiques

- Etablissement d'une alliance de travail entre le Conseiller et le Bénéficiaire à travers un accord sur les buts et objectifs de chaque entretien ou séquence d'évaluation.
- Evaluations psychométriques permettant le recueil de données fiables sur les aptitudes et le potentiel d'apprentissage.
- Mobilisation d'outils performants : logiciels d'aide à l'orientation et à l'évolution professionnelle, ressources en ligne du type « Banque des métiers ».
- Mise en place de recherches documentaires, sur site, en ligne ou sur le terrain.
- Approche individualisée s'ajustant aux besoins spécifiques de la personne accueillie.
- Possibilité d'effectuer une partie du bilan à distance sous réserve de certains prérequis : accès à un ordinateur, fixe ou portable ou tablette, doté d'une Webcam de fonctionnement - Connexion Internet de bonne qualité, soit a minima 4Mo de débit descendant (6Mo recommandé) et 1Mo de débit montant - Navigateur Web à jour (Google Chrome) - Environnement personnel de travail propice à la confidentialité des échanges.



BILAN DE COMPETENCES



Contenu

Le prestation est délivrée dans le respect du cadre légal et réglementaire ([Décret no 2018-1330 du 28 décembre 2018 relatif aux actions de formation et aux bilans de compétences](#)) et satisfait à toutes les exigences relatives à la méthodologie, la déontologie et à la qualité.

Le Bilan de Compétences se déroule en 3 phases :

Phase préliminaire

- Présentation de la structure et du Consultant
- Analyse de la demande et du besoin du bénéficiaire
- Information sur les conditions de déroulement, les méthodes et techniques mises en œuvre.
- Identification du format le plus adapté à la situation et au besoin
- Confirmation du volontariat du Bénéficiaire, définition conjointe des modalités de déroulement du Bilan.

Phase d'investigation

- Analyse et valorisation du parcours professionnel et extra-professionnel.
- Identification des compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et, le cas échéant, évaluation des connaissances générales.
- Repérage des moteurs de motivation, des centres d'intérêts personnels et professionnels.
- Identification des possibilités d'évolution professionnelle ou de changement professionnel au regard du profil de compétences, du potentiel, des postes de l'entreprise et/ou des caractéristiques du marché de l'emploi.

Phase de conclusion

- Discussion autour du résultat détaillé des investigations afin d'en permettre une bonne appropriation.
- Précision du ou des projets professionnels, réflexion sur leur argumentation en recensant les conditions et moyens propres à en favoriser la réalisation.
- Formalisation des étapes opérationnelles de la mise en œuvre du projet professionnel : construction et formalisation d'un plan d'action.
- Proposition d'un entretien 6 mois après la fin du Bilan permettant un suivi du plan d'action.
- Elaboration et remise du document de synthèse soumis au Bénéficiaire pour d'éventuelles observations. Aucune transmission à un tiers ne sera possible sans son accord.

Règles déontologiques

Le Bilan de Compétences se réalise exclusivement avec le consentement du bénéficiaire ; nous nous assurons donc du caractère volontaire de sa démarche.

Nos intervenants sont soumis au secret professionnel ; les informations demandées présentent un lien direct et nécessaire avec l'objet du Bilan. Les investigations sont conduites dans le respect de la vie privée des bénéficiaires.

Le bénéficiaire du Bilan de Compétences est le seul destinataire des résultats détaillés du Bilan et du document de synthèse. Toute communication à un tiers nécessite son accord formel.

Les documents élaborés pour la réalisation du Bilan de Compétences, y compris le document de synthèse, sont aussitôt détruits sauf demande écrite du bénéficiaire fondée sur la nécessité d'un suivi de sa situation. Dans cette hypothèse, les documents sont conservés un an au maximum.

Modalités d'évaluation

- Auto évaluation par questionnaire permettant un positionnement initial et une mesure de la progression au regard des attentes et des besoins.
- Questionnaire de satisfaction avec une partie d'auto-évaluation des acquis



BILAN DE COMPETENCES



Site de déroulement

FREE Compétences, 128 allée des Champs-Élysées - 91042 Evry cedex

Vos contacts pour toute information et prise de rendez-vous

Danielle JOUNOT

☎ : 01 60 77 63 33 - @ : danielle.jounot@free-competences.fr

Jessica BORDELOUP, Référente Handicap 91

☎ : 01 60 77 63 33 @ : jessica.bordeloup@free-competences.fr

Au 30 juin 2022,

Sept personnes ont effectué un Bilan de Compétences au sein de notre organisme. Ces bilans ont été menés jusqu'à leur terme.

100% des bénéficiaires ont réalisé au moins une enquête-métier sur le marché du travail pour valider leur projet.

100% des personnes interrogées indiquent que la prestation leur a permis de se réorienter ou de faire évoluer leur vie professionnelle. *

100 % estiment mieux se connaître. *

87,5 % d'entre elles ont planifié un projet de formation. *

100 % jugent que la prestation a répondu à leurs attentes et besoins. *

* : mesures réalisées à l'aide du logiciel d'enquête SPHINX à l'issue de la prestation

- Nos intervenants sont des professionnels **Psychologues ou Consultants expérimentés** en matière de **Psychologie du Travail, accompagnement individualisé et insertion professionnelle**, disposant de diplômes ou titres certifiant leurs compétences et spécifiquement formés aux **problématiques liées au handicap**.
- **FREE Compétences** prend toutes les dispositions nécessaires pour garantir l'**accessibilité** de ses sites et des **formations** dispensées aux **personnes en situation de handicap**. **Nos Référents Handicap** sont à **votre écoute** pour étudier toute **adaptation** nécessaire en termes **de modalités pratiques et d'aménagements pédagogiques**.

